

LA MAISON PHARE DU MILLIER - LETTRE D'INFO - N°2



Chers adhérents,

Voici enfin la Lettre d'Info N° 2 et ses vœux qui l'accompagnent.

L'association de la maison-phare du Millier vous souhaite une année lumineuse pleine de petits et grands bonheurs vers un nouvel horizon.

Notre association créée en 2020 a désormais pris son envol avec en 2023 une programmation et des projets ambitieux, soutenus par le Conservatoire du Littoral, la Communauté de Communes et les partenaires locaux.

Bilan de l'année 2023

L'année 2023 a été dense et a montré que notre association était reconnue pour sa capacité à animer les lieux, y créer des événements et trouver des subventions. Ces éléments contribuent à notre crédibilité auprès des élus, des partenaires locaux et des habitants. Il y a

beaucoup à faire encore pour que ce site devienne le lieu pivot de rencontres, d'échanges et de partages en Cap Sizun.

Avenir de la Maison-Phare

La relation de confiance établie depuis trois ans nous permet aujourd'hui d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Associée aux diverses réunions, notre association est devenue l'interlocuteur sur lequel s'appuie le Conservatoire.

La plupart des élus ont pris conscience de l'attractivité de ce site emblématique, mais la valorisation de ce lieu mérite encore de s'inscrire dans une véritable politique de territoire.

A ce jour, la sélection du maître d'ouvrage - suite à l'appel d'offres pour restauration et scénographie de la Maison-Phare lancé en novembre 2023 - devrait être connue fin janvier. L'association devrait être conviée aux débats entre Conservatoire, ComCom et architectes.

Programmation 2024

Les travaux annoncés a priori pour fin 2024 nous laissent une nouvelle saison d'animation des lieux. *Bretagne Vivante* nous propose une exposition sur les puffins des Baléares avec observation de leur migration, comptage, conférence, ateliers et éco-balades. *Les Petites Bêtes*, sculptures sur os de seiche, réalisées par Marie-Hélène Poix devraient venir enrichir cet événement.

L'association souhaite aussi profiter de cette année charnière, entre l'avant et l'après, pour raconter l'histoire du Phare du Millier : De la Construction à la Restauration, 1881-2024. Avec plans, photos, témoignages sonores en partenariat avec les Archives Départementales du Finistère et la Cinémathèque de Bretagne.

D'autres projets d'artistes sont à l'étude et feront l'objet de discussions en CA & Bureau.

Vous avez reçu le compte-rendu de notre dernière AG qui rappelait la richesse des événements organisés en 2023. La programmation en 2024, non moins ambitieuse, sera davantage concentrée sur les deux mois de l'été avec une flexibilité d'accueil de manifestations au printemps et aux journées du Patrimoine. Les ateliers *Danse le Millier*, une chorégraphie hip hop, conçue avec des adolescents par la réalisatrice Laurie-Anne Courson, se tiendront entre les 21-24 avril. Par ailleurs, l'enseigne de kite surf, *Manera*, a sélectionné le phare du Millier pour un documentaire sur plusieurs phares de Bretagne. Le tournage devrait avoir lieu en avril 2024. Nous envisageons également un rendez-vous dominical régulier destiné aux habitants du Cap Sizun.

Nous nous mobiliserons encore pour obtenir des subventions auprès des partenaires locaux publics et privés. Toutes vos idées de mécénat sont les bienvenues.

La création de notre site : <https://www.maisonpharedumillier.fr> permet de suivre nos activités et d'informer les publics. Si vous avez des photos, articles et tous types de documents susceptibles d'être publiés sur le site, merci de nous les faire parvenir.

Il en va de même pour la page Facebook qui devra être mieux nourrie cette année.

Renouvellement CA-Bureau

Pour rappel, les changements lors de notre AG ont été les suivants :

La présidence a été confiée à l'unanimité à la secrétaire, Christine Cornet, qui cède sa place à Isabelle Jolly, volontaire et cooptée à l'unanimité.

Eric Langlois occupe le poste de Trésorier et Jean-Yves Le Brun renouvelle sa vice-présidence.

Les membres du CA sont donc :

Christine Cornet, Jean-Yves Le Brun, Eric Langlois, Isabelle Jolly, Jean-Yves Lucas, Jacques Paul, Laurence Magnier, Jeanne-Marie Malgorn.

Cotisations

Nous avons besoin de vos cotisations pour faire vivre notre jeune association. Pensez à renouveler la vôtre, si vous ne l'avez déjà fait. 15€ par personne, 20€ pour un couple.

Adresse du trésorier, Eric Langlois : e.langlois29@laposte.net

Nous espérons vous retrouver très bientôt à la Pointe du Millier.

Christine Cornet

Présidente, Association Maison-Phare du Millier

Janvier 2024